

Compte rendu du CA du 6 mai 2019

Présents : Caroline Bruyère, Hélène Théolier, Claude reverchon, Sylvie Montmagnon, Marie Fave, Isabelle Laleure, Martine Vachier, Isabelle Gimbert

Deux intervenantes de l'association Singue étaient présentes en début de CA ainsi que Mr Hummel animateur Biodanza.

Biodanza

Mr Hummel s'est donc présenté à la réunion du CA ce Lundi 6 mai 2019. Il nous a expliqué sa discipline : mélange de voix, de mouvement, de musique ... Il veut intégrer la MPT Chony soit en auto entrepreneur soit en tant que salarié pour l'année 2019-2020. Il assurera ses cours le vendredi de 10h à 12h et de 12h15 à 13h15.

Martine a annoncé son salaire et le fonctionnement de la MPT selon le statut (auto entrepreneur ou salarié).

Le CA est d'accord car cela permet d'utiliser la salle le vendredi. De plus si les cours ne fonctionnent pas on pourra juste lui louer la salle. Mr Hummel a déjà sa clientèle mais il cherche en a avoir plus en travaillant avec nous.

Singue

Deux représentantes de l'association Singue étaient présentes.

L'activité de cette association a 2 ans d'existence. Celle-ci permet à des migrants de développer des relations sociales et culturelles.

Elle souhaite organiser une fête dans la salle Chantal Bourg le 15 juin.

Différentes activités (percussions, danse, chant, cuisine) seront proposés dans un état d'esprit d'ouverture et d'ambiance festive. Un repas viendra clôturer cette soirée. Il est précisé que « le bruit » ne doit pas excéder 22h - 22h 30 pour ne pas gêner le voisinage.

Il faudra donc faire une convention de prêt de salle.

Singue évoque la possibilité d'un partenariat avec la MPT chony dans des actions soit ponctuelles soit occasionnelles.

Par exemple, des personnes se proposent d'accueillir 2 ou 3 personnes (dits migrants) chez eux afin de faire de la cuisine accompagnés d'une personne de Valrhona.

Il serait intéressant que des gens de La MPT y participent.

Conscience Corporelle

La MPT organise deux séances afin de faire découvrir la conscience corporelle. Pour cela, Mr Allary assurera deux cours de 1 h30 le samedi 25 mai à la salle Chantal Bourg: Une séance le matin et une l'après midi seront proposées.

Un cout de 4 euros sera demandé pour celles et ceux qui veulent tester l'activité.

L'affiche a été réalisée. Martine doit l'envoyer afin de la diffuser aux adhérents. C'est Isabelle qui s'en charge.

Zumba

Séverine Carron va assurer ses cours de 18 h à 19 H pour ados et 19h 20h pour adultes le jeudi pour des cours de zumba.

On la paiera 35 euros de l'heure. Le statut d'auto entrepreneur a été retenu. Le contrat est en cours de réalisation.

Le gala

1 Le devenir du gala

Compte tenu du coût (subvention en berne, hausse du prix de la location de la salle, société de sécurité), le gala ne se fera plus au théâtre Le Rhône.

Pour cette année, on attend les devis des sociétés de sécurité. Il apparait de forts écarts de prix entre ces prestataires (265 euros pour la moins chère et 450 euros HT pour une autre).

La rédaction d'une lettre adressée à la mairie est envisagée .Elle expliquera les raisons qui font que le gala n'aura plus lieu avec le théâtre du Rhône .Une copie sera envoyée aux adhérents.

A voir si on en parle au gala le 11/06.

2 Bénévole d'un jour

On recherche des bénévoles pour le jour du gala c'est-à-dire le Mardi 11 juin.

Isa va envoyer un mail aux adhérents afin de solliciter les gens, lancer les invitations et informer que la vente des tickets aura lieu aussi le 3 juin jour de la répétition de 17h30 à 21h.

3 Les courses

Marie et Hélène se partage cette mission.

Hélène s'occupe de cette commande :

-3 plaques pizza tomates fromage (boucher chony)

-50 tranches de jambon (boucher)

-130 knackis (supermarché)

-60 baguettes longues

Hélène se charge d'amener le film alimentaire, les gants, le couteau à pain, les torchons, les serviettes en papier.

Marie se charge d'acheter :

-2 moutardes

-3 ketchups

-4 plaques de beurre

-20 bouteilles de 1,5l coca

-12 bouteilles de 1,5l eau

-10 bouteilles de 2l d'oasis tropical

La bouilloire, les machines à hot dog (MPT, Armailler, et Isabelle) sont à récupérer.

Pour les fûts de bière :

1 fût de 20l et 1 fût de 30 l

Il faut voir Claude.

4-Eveil musical au gala :

Vu avec Sandy, le groupe pourrait faire des petits passages pendant les activités non scéniques (courir après Mr Loyal par exemple).

Si une répétition des activités non scéniques se fait à la MPT, prévenir Sandy pour que les petits viennent répéter.

Sinon les faire venir un peu avant le jour du gala pour répéter.

5-Cadeaux aux animateurs

Il faut y réfléchir .Martine propose l'achat de pots d'aromates.

6-Demande d'autorisation

2 demandes d'autorisation sont à adresser à la mairie. Les courriers de l'année dernière peuvent être repris. Caro et Isa s'en chargent.

Une demande d'autorisation de vente de bières et une demande de mise en place de barrières.

7-Sonorisation

Concernant ces dernières, Martine a eu l'accord de Franck Rimet pour la sono du gala.

L'activité chant

Vu le nombre de personnes qui ne viennent plus au chant par rapport au début de l'année, une discussion (plusieurs personnes du ca) avec Michelle Jade sera fixé. L'activité ne sera peut être plus maintenue l'année prochaine.

Le Théâtre

Il y aura une séance de représentation après le gala fixée au 18 juin. La salle Chantal Bourg sera donc occupée à partir de 18 h. (réservation). A ce jour, Anaïs n'a donné aucune information (horaires, public accepté....)

Isa lui envoie un mail

Divers

Situation financière

Isabelle équilibre le budget pour faciliter la demande de subvention.

Afin d'avoir une vision claire de la situation financière, Un bilan de l'état des comptes sera établie courant juillet.

Manifestation

La cartoucherie fête ses 10 ans le vendredi 28 juin.

Une demande a été faite par mail auprès de Mme Dunis.

Hélène l'a contactée mais elle n'a pas été entendue. Apparemment les objectifs étaient trop différents dans les 2 parties. Martine se propose de la rappeler en lui sollicitant un petit espace pour représenter la MPT.

Joëlle Sarzier

Des flyers vont être demandés auprès de Joelle Sarzier et donnés au groupe de chant ainsi qu'à Michelle Jade.